Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 14/05/2026
Publié le
ID : 029-242900629-20260430-2026_04_30_19-DE

Cap Sizun
Pointe du Raz
Bro Ar C'hap - Beg ar Raz

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente avril, à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil communautaire de la Communauté de communes Cap Sizun – Pointe du Raz se sont réunis dans la salle Jean Dorval à Beuzec-Cap-Sizun, sur convocation qui leur a été adressée par le Président le vingt-trois avril deux mille vingt-six.

Etaient présent(e)s :

AUDIERNE : Thierry COUPELANT, Sandrine PAUL, Malika REDAOUIA, Michel VAN PRAET

BEUZEC-CAP-SIZUN : Emilie PLOUHINEC, Gilles SERGENT

CLEDEN-CAP-SIZUN : Christel BEULZE, Nadine KERSAUDY

CONFORT-MEILARS : Patrick LE DREAU

MAHALON : Raymond BETROM, Marie-Hélène PERON

PLOGOFF : André MARCHAND, Dominique TOULLER

PLOUHINEC : Marc-Ange BIOLCHINI, Romuald GARNIER, Solène JULIEN LE MAO, Florian LE BARS, Sylvie LE BORGNE, Yvan MOULLEC, Isabelle PALUD, Armelle STREIFF LE BOZEC

PONT-CROIX : Jeanine GUILLOU, Benoît LAURIOU, Frédéric TANTER

PRIMELIN : Bruno BUREL, Anne-Marie FRANCES

Absent(e)s :

AUDIERNE : Corinne BRIANT, Florent LARDIC (procuration à Thierry COUPELANT) ; Carine THOMAS (procuration à Malika REDAOUIA)

CONFORT-MEILARS : Nathalie CARIOU (procuration à Patrick LE DREAU)

GOULIEN : Henri GOARDON (procuration à Nadine KERSAUDY)

Assistaient également à la séance :
Fabien Bourdon et Agathe Rampillon, services de la Communauté de communes.

Nombre de membres en exercice : 31
Nombre de présents : 26
Nombre d'absents : 5
Nombre de procuration : 4
Nombre de votants : 30

Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 14/05/2026
Publié le
ID : 029-242900629-20260430-2026_04_30_19-DE

2026-04-30-19 Désignation des représentants du collège des élus au comité de direction de l'Office de tourisme communautaire

Le Président expose au Conseil communautaire les modalités de fonctionnement de l'Office de tourisme communautaire.
Il rappelle que le comité de direction de l'Office de tourisme communautaire comprend deux collèges:

- un collège des élus,
- un collège des socioprofessionnels.

Conformément aux statuts de l'Office de tourisme communautaire, il appartient au Conseil communautaire de désigner les représentants du collège des élus.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :
Décide de ne pas recourir au scrutin secret pour la désignation des membres, le conseil communautaire statuant à l'unanimité de ses membres présents sur ce point ;
Procède à l'élection des représentants du collège des élus appelés à siéger au comité de direction de l'Office de tourisme communautaire et désigne :

Titulaires	Suppléants
M Florent LARDIC	Mme Corinne BRIANT
M Gilles SERGENT	Mme Emilie PLOUHINEC
Mme Nadine KERSAUDY	Mme Christel BEULZE
M Patrick LE DREAU	Mme Nathalie CARIOU
M Henri GOARDON	/
M Raymond BETROM	Mme Marie-Hélène PERON
M André MARCHAND	Mme Dominique TOULLER
Mme Armelle STREIFF LE BOZEC	Mme Solène JULIEN LE MAO
M Frédéric TANTER	Mme Jeannine GUILLOU
Mme Anne-Marie FRANCES	M Bruno BUREL

Les membres ainsi désignés siègeront pour la durée du mandat.

Pour copie certifiée conforme,
A Beuzec-Cap-Sizun,

Le 30 avril 2026

Le Président, Le Secrétaire de séance,

Date de mise en ligne : le 13 mai 2026